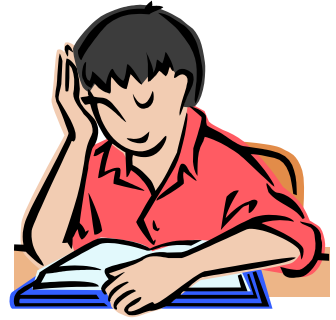


# Mon code de vie



Les trois (3) principales valeurs retenues à l'école Alice-Parizeau sont : **le respect, la coopération et la rigueur**. Ces valeurs sont véhiculées par l'ensemble des adultes de l'école. Nous nous engageons à les enseigner et à en faire la promotion.

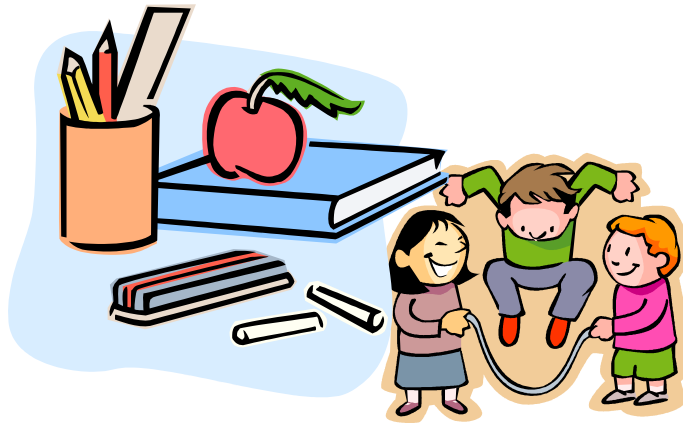
L'école étant une communauté éducative, la politesse est exigée, car elle est porteuse du respect entre tous.

## LES RESPONSABILITÉS DE L'ENFANT

### ARRIVÉES ET DÉPARTS

1. **Je vais à l'école tous les jours et j'arrive à l'heure.** J'arrive sur la cour aux moments où il y a de la surveillance, 8h35 et 13h25.
2. **J'entre immédiatement dans la cour.** Je dois rester dans les limites de la cour et jouer dans l'aire de jeux de mon cycle.
3. J'entre dans l'école seulement si j'ai reçu **l'autorisation du surveillant**.
4. Au son de la cloche, je prends mon rang en silence. J'entre également en silence dans l'école.
5. Lorsque je quitte l'école, je reste calme et je sors par la **porte désignée**.
6. Je retourne **immédiatement et directement à la maison** (si j'ai l'autorisation de mes parents de retourner seul et que l'école est avisée).
7. Si je dois partir avec mon parent, mon frère ou ma sœur, je les rejoins dans la cour. Si la personne qui m'accompagne n'est pas arrivée, je vais attendre au secrétariat, je ne pars jamais seul, ni ne reste dans la cour d'école sans surveillance.
8. Si j'arrive en retard, je dois me présenter au secrétariat pour y **donner la raison** et prendre **un billet de retard**.

## LA VIE À L'ÉCOLE



### DANS LA COUR D'ÉCOLE

Dans la cour de l'école, je m'amuse prudemment tout en respectant les règles des différents jeux.

9. Je conserve mon environnement agréable et propre. Les friandises, les gommes, les graines de tournesol et les noix sont interdites.
10. Si un ballon bondit dans la rue, je dois demander aux surveillants (es) la permission d'aller le chercher. Les clôtures sont là pour me protéger et non pour y grimper, ni pour sauter.
11. Je dois utiliser seulement le matériel de jeux fourni par l'école. Aucun jouet de la maison n'est autorisé à l'école.
12. Pour ma sécurité et celle des autres, il est toujours interdit de lancer des balles de neige ou tout autre objet.
13. Si j'ai un problème, je dois en aviser les surveillants (es), les adultes sont là pour m'aider.

### À L'ÉCOLE

14. Je me présente à l'école dans une tenue propre, convenable et adaptée à la saison. J'attache mes souliers et je les porte partout dans l'école. Une semelle antidérapante serait souhaitable pour éviter les accidents. Les souliers à roulettes et les sandales de plage ne sont pas acceptés.
15. Je m'habille selon les conditions climatiques.
  - L'hiver, la récréation est obligatoire et je vais à la récréation en tout temps.
  - Le printemps, je garde mes bottes jusqu'à ce que la cour soit complètement dégagée.
16. Je dois porter un couvre-tout durant les cours d'arts plastiques pour protéger mes vêtements.

17. Au gymnase, je porte obligatoirement des souliers de course et un vêtement approprié.
18. Je me déplace calmement, prudemment et silencieusement dans l'école et en descendant l'escalier.
19. Je parle français avec les élèves et les adultes de l'école.
20. **J'évite** toute forme de **violence physique et verbale** et j'utilise un langage correct dans mes conversations.
21. **Utilisation des outils informatiques :** Les élèves peuvent utiliser les outils informatiques mis à leur disposition ce, sous l'encadrement des adultes de l'école. Toutefois, **l'accès aux médias sociaux est strictement interdit, précisons que la loi stipule que cette accessibilité est permise aux personnes de plus de 13 ans.**

## EN CLASSE

22. Je **prends soin du matériel** que l'école me prête.
23. Je dois toujours avoir tout mon matériel à l'école.
24. **J'identifie mes objets personnels :** vêtements, sac, cahiers, boîte à lunch...
25. J'apporte à l'école **les objets demandés** par mes enseignants. Tous les autres objets pourront être confisqués.
26. **Je transporte mes manuels scolaires dans un sac d'école** afin de les conserver propres et en bon état.
27. **J'étudie mes leçons et je fais mes devoirs que je remets à temps.**
28. **Je suis présent lors des périodes d'examens.**



## **ENCADREMENT**

**La responsabilité de l'encadrement relève de tous les adultes de l'école.**

Un encadrement particulier est prévu pour l'élève dont :

- Le travail scolaire est négligé.
- La conduite est inacceptable : retards non motivés ou fréquents, impolitesse, langage grossier, agression verbale ou physique, intimidation.

Après avertissements, échanges avec l'élève, message(s) aux parents, les modes d'interventions suivants pourront être appliqués :

- travail supplémentaire;
- réflexion;
- reprise de temps après la classe;
- rencontre avec les parents;
- suspension interne (retrait des cours avec prise en charge à l'école);
- suspension externe de l'école (l'enfant sera sous la responsabilité de parents).
- N.B. La suspension est une décision qui relève de la direction.

*Dans la cour de récréation, dans les déplacements et durant le dîner :*

*L'élève, qui ne respecte pas le code de vie, recevra une contravention que les parents devront signer.*

**Nous croyons en la participation et la collaboration des parents, cela devient primordial auprès des élèves qui présentent des besoins particuliers.**

**N.B. La direction est informée dès qu'un élève présente des difficultés qui persistent ou lorsqu'un élève a un comportement inadéquat. Elle s'assure des interventions et de la communication avec des parents.**